



Société anonyme au capital de 91 968 488 euros
Siège social : 10, rue Cimarosa,
75116 Paris
424 064 707 R.C.S. Paris

Rémunération des dirigeants

(Publication effectuée en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP – MEDEF)

Lors de sa réunion du 16 mars 2010, le Conseil d'Administration de la société Mercialys, suivant l'avis émis par le Comité des Nominations et des Rémunérations et sur la base des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par le Conseil d'Administration du 19 mai 2009, a arrêté la rémunération variable 2009 de Monsieur Jacques Ehrmann, Président Directeur Général, à 114 250 euros et celle de Monsieur Géry Robert-Ambroix, Directeur Général Délégué, à 115 625 euros.

Il a également arrêté la rémunération fixe, à effet du 1^{er} avril 2010, de Monsieur Jacques Ehrmann, Président-Directeur général, à 125 000 euros bruts annuels et celle de Monsieur Géry Robert-Ambroix, Directeur général délégué, à 186 945 euros bruts annuels.

Il a par ailleurs décidé de mettre en place pour le Directeur général délégué, une prime exceptionnelle différée et conditionnelle, d'un montant cible de 100 000 euros bruts.

Paris, le 18 mars 2010